DEPARTEMENT
DU
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUGEGOUTTE

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260605-DELIB2026041-DE

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation :
28/05/2026

Date d'affichage :
08/06/2026

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Membres présents : KARLE Jean - BLEICHER Mélanie - BILGER Clarisse - CHARNOT Nicolas – COURBOT Francis - GROSCLAUDE Sarah - HECK Isabelle - KIEFFER Emilie - MONCHABLON Florent - MULLER Jean-Luc - PERREZ Patrick - RONDON Mickaël - TROUILLAT Dominique - VENCK-MILLET Gabrielle

Absents excusés :	Procuration à :
BAUMGARTNER Elisa	BLEICHER Mélanie

Mélanie BLEICHER a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N° 41

Désignation des délégués titulaires du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Le Maire rappelle que, conformément aux dispositions du code électoral relatives à l'élection des sénateurs, le conseil municipal est appelé à désigner ses délégués et suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs.

Le conseil municipal prend acte du nombre de délégués titulaires à élire fixé pour la commune à : **3 délégués titulaires**.

Après constitution du bureau électoral conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il est procédé à l'élection des délégués titulaires au scrutin secret.

Résultats du scrutin

- Nombre de conseillers présents ou représentés : 15
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 12

Ont obtenu :

Nom et prénom	*Nbre voix*
KARLE Jean	12
MONCHABLON Florent	12
BLEICHER Mélanie	12

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260605-DELIB2026041-DE

Compte tenu des résultats du scrutin, sont proclamés élus délégués titulaires pour l'élection des sénateurs :

1. **M. KARLE Jean**
2. **M. MONCHABLON Florent**
3. **Mme BLEICHER Mélanie**

Le procès-verbal des opérations électorales a été dressé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean KARLE

